

Quiconque considère les activités urbaines aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles est frappé par la place qu'y tiennent celles qui relèvent en fait du monde rural. Il y a d'abord ceux qui ont en ville leur domicile à l'abri de la muraille, qui vont chaque jour soigner leurs champs dans les environs; il y a ceux aussi qui sont venus y pratiquer un métier sans pour autant abandonner la terre qu'ils exploitaient auparavant. Les uns et les autres contribuent à donner à la ville un aspect rustique"

Un conflit éclata à Toul à propos du statut des villageois originaires des villages appartenant au chapitre et maintenant "immigrés" en ville. Le chapitre réclamait son droit sur eux...comme s'ils dépendaient de leur ancien village. La ville voulait, quant à elle, les libérer après 1 an et 1 jour de séjour à Toul et percevoir un impôt sur eux. L'évêque Conrad Probus fit remarquer aux chanoines que si on exemptait d'impôts ces villageois, plus personne bientôt ne payerait d'impôts à Toul! On publia alors une liste de 13 ministériaux exempts d'impôts de la cité et on soumit les autres à la volonté des citains!

"Voici les jardiniers qui sont mis sur le même plan que les couturiers, les pelletiers et les meuniers. Cultivant les espaces libres à l'intérieur des murs et les fonds de vallées suburbaines, ils sont étroitement liés à la ville: ils vendent leurs produits au marché, engraisent leurs terres à l'aide des gadoues urbaines, enfin, si l'ouvrage presse, ils trouvent aisément dans les rues et sur les places la main-d'oeuvre nécessaire. Eux sont déjà à mi-chemin entre les paysans et les artisans. Mais, de Laon à Bourges, c'est le vignoble qui occupe bon nombre de bourgeois..."

"Les villes vivaient alors au même rythme que les campagnes et subissaient comme elles les caprices et les exigences de la nature; il fallut des siècles pour qu'elles en soient affranchies par le progrès technique. Pour tous, l'hiver est la morte-saison, d'autant plus pénible que l'on se chauffe et s'éclaire mal. Pâques apparaît vraiment comme la fête du renouveau; désormais les journées s'allongent et sont fructueuses aussi bien pour ceux qui s'activent hors de la ville dans les vignes ou sur les routes que pour ceux qui travaillent ou qui vendent à l'intérieur de l'enceinte. La ville se vide en partie au moment des grands travaux agricoles, mais à peine la vendange est-elle faite qu'il reste juste le temps de cuire ou de saler les porcs avant que ne revienne le long blocus hivernal... On ne croit plus guère maintenant que les villes aient pu se développer toutes seules, indépendamment de leur région, encore moins qu'elles aient pu donner le branle au renouveau" G.DUBY, La France urbaine, T 2, p. 105-108.

**1** Il faut tout d'abord souligner la difficulté d'atteindre la réalité des métiers à Toul et de décrire, en détails, l'organisation de ces métiers. Les raisons de ces difficultés sont multiples: les documents sont rares et les découvertes générales sur la vie des métiers dans les grandes villes ne conviennent pas forcément à l'organisation d'une petite ville comme Toul où l'essor économique n'a jamais été bien fort.

QUELQUES ELEMENTS DE VIE ECONOMIQUE A TOUL (XI°-XV° s.)

La cité de Toul fut constituée de deux pôles:

Le Châtel

Il correspond à l'ancien castrum romain, d'une surface de 10 à 11 hectares. Là règnent les clercs: les bâtiments ecclésiastiques (la cathédrale, le palais épiscopal, les maisons canoniales à partir du XIIIème siècle...) occupent une large surface. Les clercs sont nombreux à habiter dans ce secteur, avec leurs ministériaux et leurs familles. Ce châtel, peu étendu, était bien occupé et ne pouvait accueillir une autre activité économique. Jean SCHNEIDER note: "Parmi les rues dont le nom rappelait les anciens métiers, aucune ne se trouvait à l'intérieur du châtel".

Le bourg

Il est situé devant Saint-Gengoult, hors des murailles, du moins jusqu'au XIIIème siècle. C'est dans le Bourg que se développe l'activité économique. Il a commencé à grandir au Xème siècle et saint Gauzelin a dû organiser deux paroisses: Saint-Amand et Saint-Aignan. Autant les paroisses du châtel étaient modestes, autant celles du bourg furent-elles importantes. Le bourg comportait un marché: marché local, grandes foires de la saint Jean, saint Remy... La grande activité économique était l'exportation des vins. On trouve des traces du passage de bateaux toulousains à Coblenche jusqu'au XIVème siècle. Près du marché se dressait la Table des changeurs, citée dans un acte de l'évêque Pierre de Brixey datant du 17 mai 1186. La collégiale Saint-Gengoult dont un certain nombre de chanoines appartenait à des familles bourgeoises, avait dressé un four, attesté en 1065, puis un deuxième, attesté en 1119, puis un troisième donné par l'évêque à la fin du XIIème siècle.

Les "bourgeois" du Bourg prennent de plus en plus d'importance. Ils apparaissent pour la première fois dans un texte: une donation à Rangéval en 1155, dans laquelle on parle de "burgenses". Leurs noms sont de plus en plus souvent cités, notamment dans les actes de donation pour des abbayes prémontrés ou cisterciennes, auxquelles vont les préférences de cette

nouvelle catégorie sociale". Parmi ces "burgenses", il faut citer NEMMERY, un des monétaires de la cité, avec Eudes et Barthélémy. "Nemmerly appartient sans doute à cette famille de notables qui acquiert des droits sur le change à Toul et joua un rôle important dans la cité jusqu'à ce que son chef trouvât la mort dans une émeute urbaine en 1284". Ainsi naît, peu à peu, un patriciat urbain... "mais à la différence de Metz et de Verdun, la cité de Toul n'aura pas un patriciat organisé en paraiges ou en lignages... dans une cité où l'évêque était finalement un seigneur modeste, au regard de son voisin de Metz et même de Verdun".

Ce sont les marchands qui apportaient la grande part de l'activité économique. Ils avaient un statut particulier celui des "marchands banaux". Les hommes du chapitre, qui participaient à cette activité commerciale, étaient soustraits, dans ce domaine, à la juridiction du chapitre, par un texte de Léon IX de 1050. Cette disposition créa bien des difficultés avec le chapitre!

Tous ces éléments concouraient à la création d'une communauté urbaine dont l'attestation par les textes date de 1192-1195. A propos d'une affaire de four, donné à la collégiale de Liverdun mais racheté par l'évêque Eudes de Vaudémont qui la donna, à la satisfaction de tous, à la collégiale Saint-Gengoult. Ainsi, par tous ces menus faits, on peut "saisir les étapes de l'émancipation urbaine de Toul: le noyau de la communauté urbaine se trouve dans l'ensemble des hommes composant les plaids généraux du XIème siècle. Le maire et les échevins, officiers seigneuriaux, font peu à peu figure de défenseurs d'intérêts différents de ceux de l'évêque et du chapitre. L'essor économique et la croissance démographique font du Bourg le principal centre du travail artisanal et d'échanges, de contrôle du marché et des foires, toujours exercé au nom de l'évêque, est en fait orienté vers la défense des intérêts d'un groupe de marchands dans lequel se manifeste une tendance au monopole. C'est dans la défense des intérêts économiques que les bourgeois trouvent l'occasion de faire reconnaître l'existence d'une communauté urbaine". Il reste que malgré tout, l'emprise du seigneur, évêque ou chapitre, demeure forte durant toute cette période: le maire de la cité était toujours un officier seigneurial épiscopal, "tout en administrant en étroite liaison avec les bourgeois". Cette emprise seigneuriale se remarque aussi dans l'organisation des métiers toulois: "la vie économique de Toul était trop liée à la présence des chapitres et abbayes pour que le mouvement urbain pût s'en affranchir". La révolution communale tenta de secouer cette tutelle... mais c'est tout de même par une charte de l'évêque que l'organisation municipale fut fixée.

## L'ORGANISATION DES METIERS A TOUL

En évoquant les métiers du moyen-âge, on songe aussitôt aux corporations..., et beaucoup se représentèrent ainsi l'organisation de Toul. Jean SCHNEIDER fait remarquer que parler à Toul de corporations est impropre; il est plus juste de parler de "maistries", c'est à dire d'organisations "où le seigneur de la ville, ayant créé un groupement ou sanctionné son existence, se réserve le droit de désigner le maître du métier et de percevoir des redevances". Voyons plus en détail l'une de ces maistries avant d'évoquer plus rapidement les autres:

"A Toul, le groupement le mieux connu de ce type est la maistrie des pelletiers, un office devenu héréditaire, dans une famille bourgeoise. En 1265, AYETE, veuve du pelletier Pierre, vendait cet office à l'évêque Gilles de Sorcy qui en fit don au chapitre de la cathédrale. Dorénavant, les chanoines devaient désigner annuellement un homme qui exercerait ce ministérium épiscopal et prêterait serment à l'évêque. Le chapitre entrait en possession des biens et droits attachés à cette maistrie; mais il en laisse une part au maître qu'il désignait annuellement; de fait, la charge était mise en adjudication pour une ou plusieurs années; au XVème siècle, le maître prêtait serment au chapitre. Les droits du maître des pelletiers sont connus par une copie de 1409 qui énumère les droits anciens restés aux mains du maître. Le maître réunit ses compagnons du métier le dimanche après l'épiphanie et, avec leur accord, il désigne un doyen et un échevin ainsi que des rewardeurs ou inspecteurs des peaux de sauvagine. Pour toute contestation qui touche au métier, les pelletiers plaident devant leur maître, lequel a droit de contrainte contre les récalcitrants. Tout vendeur de pelleteries doit 3 deniers annuels; le pelletier qui tient un ouvroir, 11 deniers par an. Le maître prélève un droit spécial aux foires, la vente, qui représente sans doute l'ancien tonlieu. Un régime spécial est prévu pour la foire Saint-Mansuy qui se tenait au bourg de ce nom lors de la fête patronale de l'abbaye (3 septembre): le maître des pelletiers devait faire préparer la halle Saint-Mansuy et y installer sept étaux faits de feuillages, lesquels étaient réservés aux pelletiers de Saint-Mihiel contre une redevance de 13 deniers".

### LES BOUCHERS

Leur régime était semblable. Leurs étaux se tenaient en deux endroits: la Grande et la Petite Boucherie. Le maire les rassemblait, une fois l'an, entre Noël et la Chandeleur et désignait les maîtres des deux boucheries.

### LES FEVRES

"Réunis par le maire la veille de la Saint-Jean, prêtaient d'abord serment au représentant de l'évêque puis choisissaient leur maître qui désignait alors l'échevin et le doyen du métier".

### LES CORDONNIERS ET LES TANNEURS

Réunion le 1er octobre, Saint-Rémy à midi. D'autres métiers: Pêcheurs, chandeliers, jottiers (marchands de légumes), boulangers, n'avaient, semble-t-il, pas d'organisation semblable.

### LES DRAPRIERS

Ils étaient plus autonomes... On l'a vu lorsque l'évêque Roger de Marcey voulut leur imposer sa réglementation; ils se révoltèrent... en vain cependant! En 1406, l'évêque Henri de Ville fixa leur organisation de métier et la fabrication des draps.

### CONCLUSION

"Les métiers toulousins étaient donc au moyen-âge à des stades forts différents de l'évolution corporative. Certains n'avaient aucune organisation, d'autres étaient restés au régime du magistérium (maîtrise). Seuls, les drapiers avaient conquis une plus large autonomie... Autour de 1300, les corporations commencent à s'emparer du pouvoir dans les grandes villes de l'occident. La stagnation économique à Toul, dont la mention disparaît des tarifs du tonlieu de Trêves et de Coblençe après 1300, a entravé le développement ultérieur des institutions corporatives".

Toutes les citations de ce chapitre sont extraites d'articles du professeur Jean SCHNEIDER, et dont voici les références bibliographiques:

Notes sur l'organisation des métiers à Toul au moyen-âge, dans Mélanges d'histoire du moyen-âge dédiés à la mémoire de Louis Halphen, 1951.

Toul dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, dans "Die stadt in der europäischen geschichte", Bonn 1972.

Economies et sociétés au moyen-âge, dans "Mémoires offerts à Edouard Pernot, 1973.



FÈVRES...



DRAPIERS...

OU BOUCHERS...

**D**'après Jean Schneider, ces deux aspects, ville savante et ville de plaideurs, caractérisent bien la ville de Toul, sa particularité. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, lors d'une enquête papale chargée de recenser les clercs de formation universitaire en France, on dénombra 90 clercs à Toul, pour 10 à Verdun et 11 à Metz. Une ville de plaideurs, de chicanes, où le droit eut une grande importance: les Toullois n'étaient guère philosophes ni théologiens, ils étaient canonistes, hommes de droit ecclésiastique ou hommes de lois civiles; ainsi, au XI<sup>e</sup> siècle, les plus grands canonistes à la cour de Rome étaient originaires de Toul et les activités de chancellerie et de notariat furent toujours actives. Tout au long des cinq siècles que nous étudions, que d'actes, de traités, de chicaneries entre les citains, devenus fort habiles en droit à leur tour, et les chanoines, l'évêque ou le duc de Lorraine...

Cette tradition d'étude remonte assez loin dans le temps. Déjà, aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, l'école de Toul jouissait d'une certaine réputation et Auspice, évêque de Toul vers 470, entretenait une correspondance suivie avec Sidoine Apollinaire, poète latin et évêque de Clermont-Ferrand. Un peu plus tard, Waast, responsable de l'école épiscopale, devient le catéchiste de Clovis quand celui-ci décide de devenir chrétien.

A la fin du X<sup>e</sup> siècle, outre l'école épiscopale, il existe l'école de l'abbaye Saint-Evre. C'est dans cette école abbatiale que fut écrit le plus vieux conte d'animaux, prélude au Roman de Renart: c'est l'Ecbasis. " Il met en scène un jeune veau qui, las d'être enfermé dans l'étable, rompt sa corde pour aller vagabonder dans la campagne. Hélas, il ne tarde pas à être pris par le loup qui l'emmène captif en son château. Là, il prend des dispositions pour le faire tuer le lendemain et le manger en compagnie de ses vassaux, avec d'autant plus de plaisir que le Carême touche à sa fin et que chacun est fatigué de consommer du poisson...Mais les choses ne se passent pas ainsi. La famille du veau, aidée de nombreux amis parmi lesquels le vieil ennemi du loup, le renard, figure en bonne place, lance une expédition contre le repaire du ravisseur...Le récit se termine enfin par la défaite du loup et la libération du veau imprudent qui retrouve avec joie sa famille. Tous rendant grâce à Dieu et chantent sa louange" (Hachet M. L'Ecbasis, dans Etudes Toulloises, VI, p. 44)

Ce texte est bien entendu allégorique. Il met en scène vraisemblablement un jeune moine voulant échapper à la réforme de saint Gauzelain qui avait mis Adson, moine de Luxeuil, à la tête de l'école de Saint-Evre. C'est cette école qui forma Brunon de Dagsbourg, futur évêque de Toul et pape sous le nom de Léon IX, mais aussi Udon, chancelier et bibliothécaire





es pauvres formaient une part importante de la population urbaine, à côté des clercs, des marchands, des fonctionnaires municipaux et épiscopaux. Pauvres de toutes sortes, pauvres temporairement: vagabonds, déracinés, mendiants méprisés... Dans le présent article on va tenter de broser un portrait de cette catégorie sociale, en marquant le mieux possible l'évolution au cours des cinq siècles qui nous intéressent et les différentes solutions envisagées pour répondre à cette situation.

### LES PAUVRES

#### X°-XI° siècles: une pauvreté campagnarde:

La tradition rapporte à saint Gérard la fondation de la Maison-Dieu de Toul, pour l'accueil des pauvres de passage (réfugiés en quelque sorte de Grèce, Irlande, Ecosse..., partis de chez eux pour tenter d'échapper à la misère ou pour fuir la famine) ou pauvres "habituels" de l'évêque, ceux que Gérard aimait servir chaque jour lui-même, vieillards et orphelins. Cette existence de la Maison-Dieu témoigne à la fois de la présence des pauvres qu'il fallait accueillir et d'institutions mises en place à cet effet.

A partir de l'an mil, les conditions de vie s'améliorent un peu. L'homme parvient mieux à dominer la nature. Les naissances augmentent, la paysannerie gonfle ses effectifs, elle essarte autour de ses terroirs. La ville même s'agrandit. Les grands défrichements des XI°-XII° siècles bouleversent bien des paysages et culminent, d'après Duby, au XII° siècle. Les progrès agricoles permettent à l'homme de mieux vivre et de repousser un peu la hantise de la disette. A cette époque, "le pauvre est plus un humilié, un faible qu'un démuné. Au fond, presque tout le monde est pauvre matériellement. Les différences de niveau de vie ne sont peut-être pas tellement extravagantes entre les diverses strates sociales... L'étude de Georges Duby (Les pauvres des campagnes de l'occident médiéval) dévoile une société paysanne fortement hiérarchisée, empreinte d'un sentiment certain de sécurité économique... On sent la solidarité qui existe entre eux et qui les met à l'abri du dénuement complet à moins d'une grande catastrophe naturelle. Le même sentiment de sécurité est ressenti parmi les travailleurs domestiques qui sont, en général, bien nourris par leurs maîtres". ( Joslin, Les misérables dans l'occident médiéval, p. 53).

Dans ce contexte, il convient de distinguer deux catégories de "pauvres": l'appauvri, secouru par la paroisse ou la seigneurie. Il reçoit des aumônes car le pauvre voit l'image du Christ. Qui donne, fait son salut, car le pauvre est un

intercesseur privilégié auprès de Dieu. Ces "appauvris" sont en quelque sorte des "pensionnés" de la paroisse ou des monastères où la règle bénédictine régleme avec précision l'hospitalité. Dans le monastère, le pauvre est accueilli, lavé, nourri. On lui donne le baiser de paix. "Tout hôte doit être accueilli comme le Christ lui-même". A la porterie du monastère, on distribue de la boisson, de la nourriture, des vêtements.

Le pauvre, celui qui est isolé, qui n'est pas secouru, est généralement un déraciné.

#### Le XI<sup>e</sup> siècle: un tournant: une pauvreté urbaine.

L'économie monétaire se transforme, la ville grandit, de nouveaux riches apparaissent: les marchands. Jusque là, le pauvre était surtout rural; il avait sa place et son statut dans la société; maintenant il devient "urbain", c'est à dire déraciné et sans sollicitude. "La misère est fille de la route et de la ville " (Joglin, p. 72). Ce fait pose bien des questions: pratiques d'abord: les fondations bourgeoises pour l'assistance aux pauvres se créent et les citains prennent la relève des monastères. Intellectuelles aussi: "dans le bouillonnement intellectuel du XII<sup>e</sup> siècle, alors que la science théologique naît, le problème de la pauvreté et du mal ne cesse de se poser " (Joglin, p. 74). Les canonistes s'intéressent aussi à la question, condamnant la simonie, élaborant la théorie de la communauté naturelle des biens, présentant l'aumône comme un prêt à Dieu. Mais le problème de la pauvreté n'est pas posé en terme social ou politique -c'est à dire de la transformation de la société- mais en terme religieux...même si on commence à écrire que la pauvreté ne relève pas seulement de l'initiative personnelle de chacun mais aussi de la collectivité. "Nous devons pourvoir au nécessaire des pauvres et surtout administrer et défendre les hospices" déclarait en 1160, Henri, évêque de Toul.

#### Le XIII<sup>e</sup> siècle: mendiants et récession.

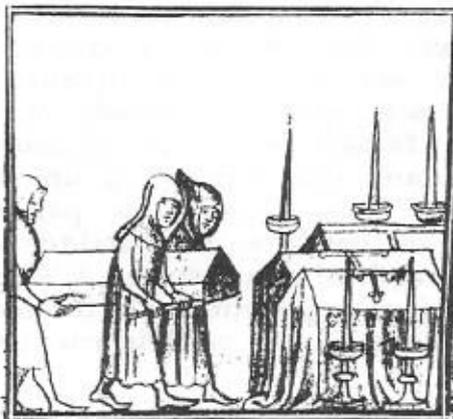
C'est au cours du XIII<sup>e</sup> siècle qu'apparaît le mouvement des mendiants: Dominique et François d'Assise, en réaction contre l'enrichissement excessif des villes et des marchands. La mendicité religieuse, volontaire, est l'arme de cette contestation. François d'Assise veut être proche des pauvres, partager leur vie quotidienne, choisir en solidarité avec eux, les métiers les plus humbles et les plus méprisés. Rapidement, à Toul, Franciscains et Dominicains s'installèrent au coeur de la ville: en 1250 pour les seconds et en 1271, pour les Cordeliers. Ils recrutent dans toutes les classes de la société, s'adressant à tous, proposant à tous l'évangile mis au pied de la lettre. Par leur langage, leur style de vie, leur simpli-

cité, ils sont très proches des petites gens et des pauvres qui souvent les suivent dans leurs tournées de prédication. "Entre des riches troublés et des pauvres qui veulent se confier, les Mendians, en acceptant les donations charitables des milieux marchands, leur rendent service, car ils justifient leur richesse, leurs formes de charité et leurs pratiques commerciales à travers toutes les villes de l'occident médiéval. Les Mendians sanctifient ainsi l'argent, eux qui le méprisent". (Joglin, p.85)

Dans les dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle, le climat économique s'assombrit beaucoup: les essartages cessent dans les campagnes, la population augmente et bientôt, faute de progrès technique et agricole, on ne pourra plus la nourrir. Les plus pauvres sont les plus atteints, surtout en ville!

#### XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles: les siècles noirs:

Les épidémies réapparaissent avec les guerres, le chômage, la vie chère et l'endettement généralisé. Faute de main d'oeuvre et de semence, les récoltes sont mal assurées. Les mauvaises conditions climatiques aggravent la situation. La peste, disparue d'Europe depuis le VI<sup>e</sup> siècle, réapparaît en 1347, et ensuite, environ tous les 10 à 15 ans. On ne sait pas guérir, ni enrayer l'épidémie. La peste touche davantage les classes pauvres, mal logées, mal nourries et mal soignées. La peste accentue les différenciations sociales, pousse le sentiment religieux à des excès, flagellations par exemple, et entraîne, chez les rescapés, une frénésie de vie et de débauche que l'Eglise a bien du mal à canaliser. Les guerres locales ravagent les cultures, certains villages disparaissent, rayés de la carte. La violence et le banditisme croissent: "Une criminalité de groupe est née dans les villes; de dangereuses associations se créent, recrutées parmi les citadins ruinés par les crises, les réfugiés des campagnes,...les travailleurs itinérants ...après 1350, des sociétés de mendians professionnels s'organisent...se forment de véritables bandes de malfaiteurs" (Joglin)





e mouvement urbain, écrit Duby, se double d'un mouvement hospitalier" (*La France urbaine*, p.345). Ceci est particulièrement vrai à Toul où, à côté de l'organisation religieuse de la santé, avec la Maison-Dieu, existait l'hôpital des bourgeois. Nous possédons l'obituaire de l'hôpital avec la liste des fondations et de l'argent versés pour soutenir la vie de l'établissement. Les donateurs sont au nombre de 293 et on y voit des évêques, des artisans (Alondin le pelletier, Maulric le tanneur, Valther le marchand de sel, Maître Jean Faunelli, apothicaire, Lobbronus, huilier, Bichaire, saulnier,... Ysabelle dite la Boussuette...) des soldats, des citains, des chanoines et des échevins, hommes ou femmes, avec leurs noms et souvent leurs surnoms (Ysabelle la sourde, Humbert le breton, Colin le vert, Estelin dit rigole, Nicolas Drouet "la vieille beste du Nuefchastel"... une majorité de couples, citains de Toul).

Il faut faire une place à part à la lèpre, propagée d'orient par les marchands et les croisés. "La lèpre est "la" maladie, celle qui terrifie comme feront plus tard la peste, la tuberculose, le cancer..." (Duby). La lèpre apparaît vers 1150 en Lorraine et c'est vers cette époque qu'on construit la léproserie de Valcourt, puis, un peu plus tard semble-t-il, celle de la Borde à Saint-Mansuy, aux abords de la ville presque partout. "Ces pauvres, ces malades, les citadins les maintiennent à faible distance de la ville, hors des remparts, assez loin pour éviter la contagion, assez près pour se donner bonne conscience en les regardant de temps en temps et en les assistant" (Duby, *La France urbaine*, T2, p. 352). Car les malades atteints de la lèpre, le "mal des ardents" sont de véritables exclus (Hugues le Mezel, dans *Etudes Toulouses*, T9, p. 19-22). La maladie était "constatée" par des médecins et par l'official, un juge ecclésiastique. Au prône, le curé l'annonçait; puis avait lieu la cérémonie d'entrée en ladrerie: le "bon malade" assistait à la messe en vêtements spéciaux, la tête voilée de noir. C'était une messe de funérailles et on allait à l'offrande pour lui. Après la messe, le curé lui mettait un peu de cendres sur la tête en disant: "Mon ami, c'est signe que vous êtes mort quant au monde et pour ce, ayez patience en vous!". On faisait alors au lépreux des recommandations: ne pas entrer dans une maison ou une église, ne pas regarder les puits, parler sous le vent, ne pas sortir sans son vêtement spécial... Puis on conduisait le malade à la léproserie, en procession avec cierge et eau bénite. C'était une véritable séquestration. Les malades étaient bien traités et assistés car servir les lépreux était servir de miséricorde par excellence.

La léproserie de Valcourt était confiée aux soins des moines de Saint-Èvre:

"En vertu d'un traité intervenu l'an de notre seignour mil doux cent quatre vingt et treize, on moi de mai, entre d'une part les maistre-échevin, jurés, prud'hommes et université des citains et d'autre part, ledit religieux, ces derniers devaient effectivement soignir, administrer jusqu'à douze prébendes, en la léproserie de la Mère-de-pitié ou de Misère, frates leprosis (sorores leprosaë) se tant s'enchoit (si ce nombre se rencontre) de nos citains et vaisseaux, y compris l'entretien d'un prestre pour servir l'âme aux dits mézels prébendes soffizans de viande, de pain chacun jour, les vestir et chaussier soffizamment, leur donner chacun diemenge chair frische avec peinte de vin, également à chacusne feste anal une quarte de vin avec pitance lez la journée; ne pouvaient non plus li sus dits prébestres contre dire ladres des dits bourgeois d'entrer en la maladrerie jusqu'au nombre de douze".

